

Orientation 22 Développer et structurer une offre de découverte à partir des patrimoines culturels

Orientation 22 Développer et structurer une offre de découverte à partir des patrimoines culturels

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesure de valorisation

«Valoriser l'inscription de Pyrénées-Mont-Perdu au patrimoine mondial de l'Unesco »

page 121

Référence ID de l'article : #1364

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-02 16:43